

Périmètres et objectifs

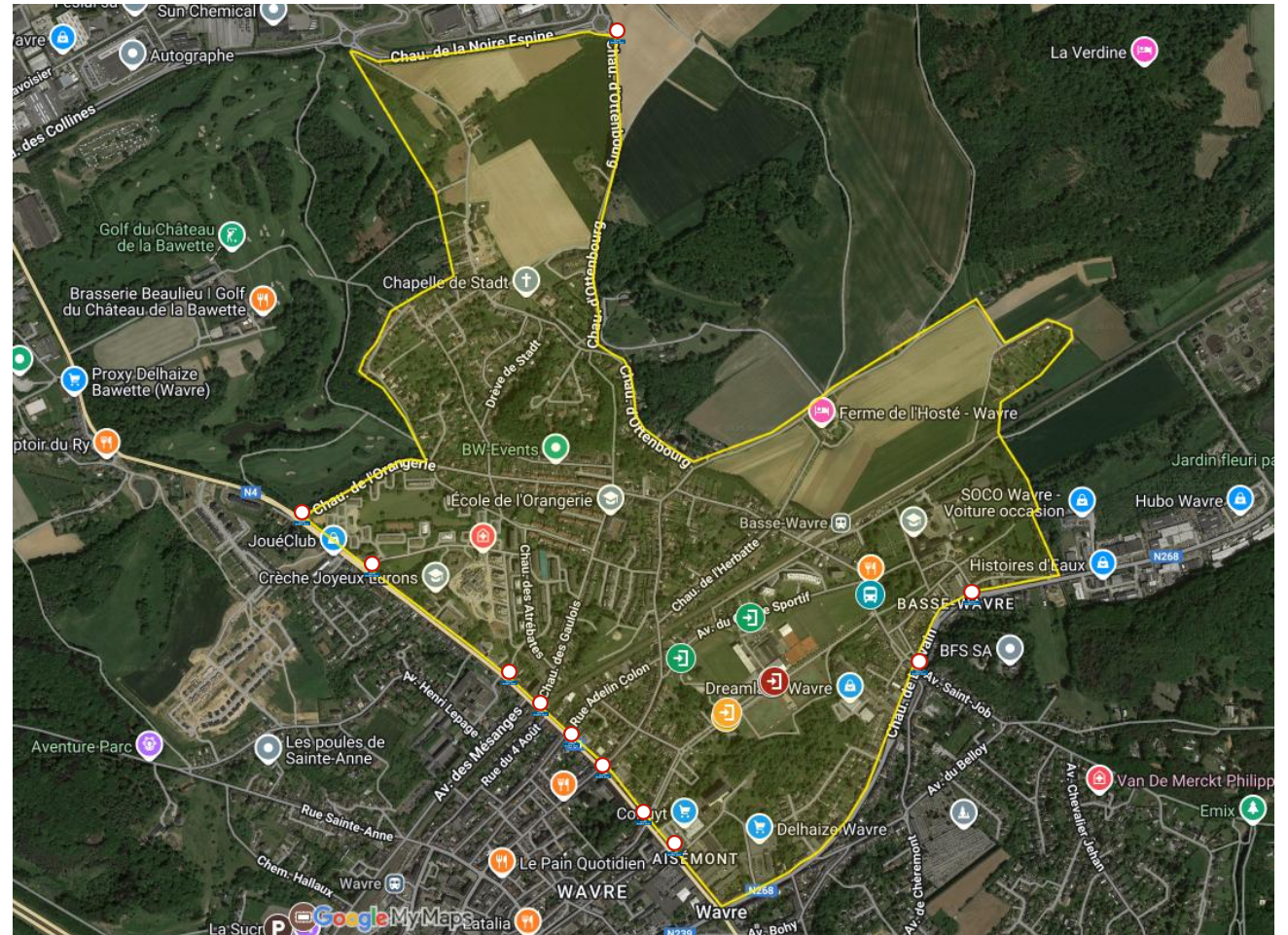
- Plusieurs périmètres ont été dessinés par l'organisation avec l'appui de la Police et de la Ville :
 - Un périmètre **jaune** qui servira de **zone de dissuasion** et qui sera réservé à la circulation locale et aux véhicules de l'organisation, mais sans filtrage spécifique.
 - L'objectif de cette zone est de diminuer la venue de voitures « étrangères » dans les zones résidentielles.
 - Un périmètre **orange**, comprenant les rues proches du stade. Un filtrage sera réalisé et des macarons seront fournis aux riverains.
 - L'objectif de cette zone est **de sécuriser les abords du stade** et de **fluidifier la circulation riveraine**.
 - Un périmètre **Gris**, à accès réservé qui ne sera pas accessible sans accréditation (badge, ticket,...)



Frontières du périmètre jaune

Le périmètre jaune prendra place entre la chaussée de la Noire Espine, la N4/chaussée de Bruxelles et la chaussée de Louvain.

Il comprend toutes les rues à l'intérieur de ce périmètre.



Frontières des périmètres orange

Le périmètre orange comprend

- La rue Joseph Joppart,
- L'avenue de la Belle Voie et
- L'avenue du Centre Sportif.

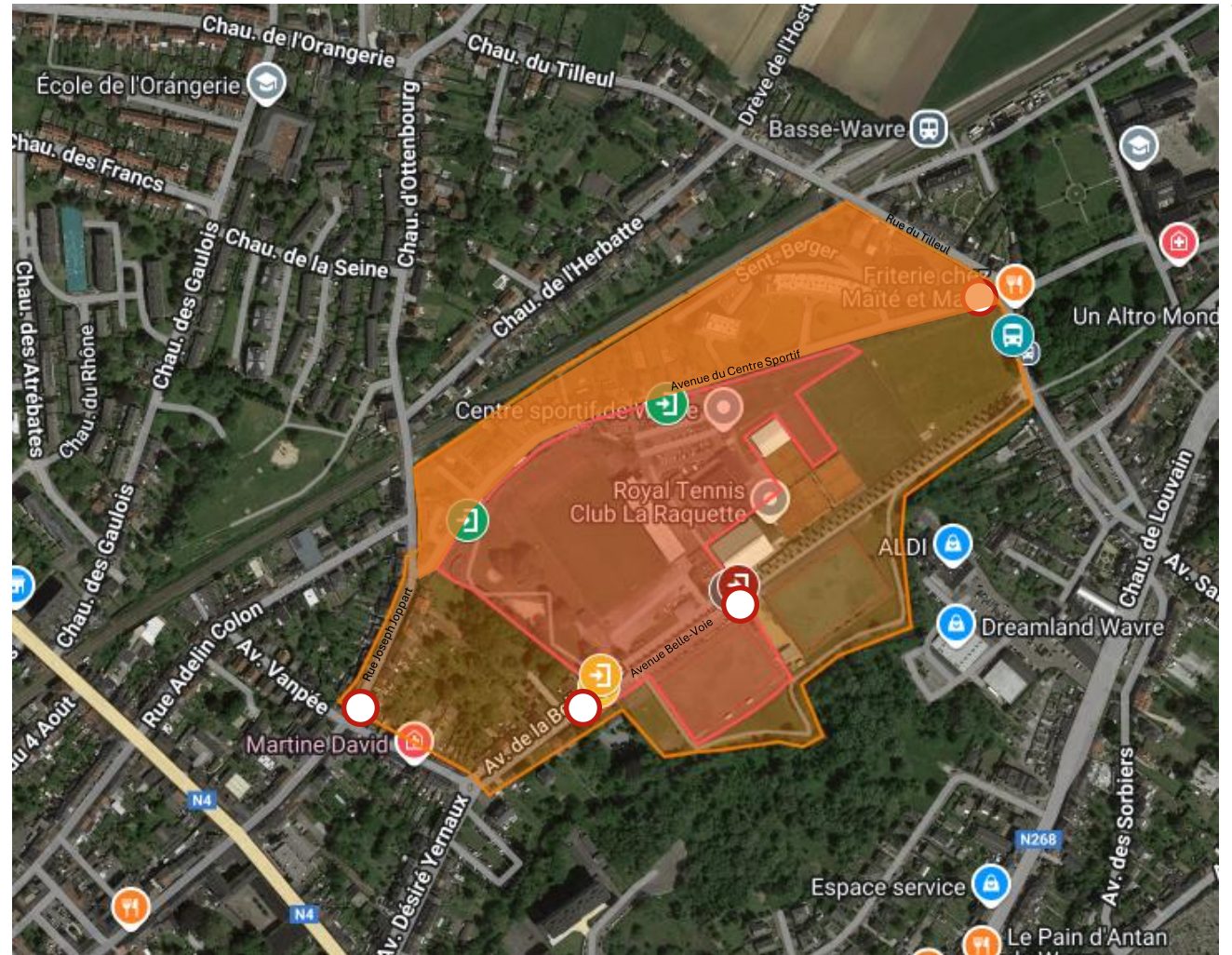
Le périmètre orange est une zone qui sera **contrôlée** par du **personnel de l'organisation**, supporté par la Police.

Ce contrôle a pour objectif de **garantir la sécurité** de l'**ensemble** des usagers pendant les pics d'affluence dû à l'événement.

Le périmètre orange va être divisé en 2 :

Un périmètre « **orange clair** », destiné à la rue Joseph Joppart et à une partie de l'avenue de la Belle Voie

Un périmètre « **orange foncé** », destiné à l'avenue du Centre Sportif



GUIDE D'UTILISATION DES MACARONS

	JAUNE	ORANGE CLAIR	ORANGE FONCÉ
Quelles sont les rues du périmètre?	Toutes les rues comprises entre la RN257/chaussée des Collines, la N4/chaussée de Bruxelles et la RN268/chaussée de Louvain. Il ne comprend pas les rues des périmètres orange clair et foncé.	Rue Joseph Joppart et avenue de la Belle- Voie jusqu'au N°24b.	Avenue du centre sportif
Pourrons-nous nous y déplacer en voiture ?	Oui, sans limitation sauf injonction contraire des forces de l'ordre.	Oui, sans limitation avec le macaron sauf injonction contraires des forces de l'ordre.	Oui, jusqu'à la fermeture de la voirie avec macaron. Non, après la fermeture de la voirie.
Pourrons-nous nous garer en voirie ?	Oui, sous réserve du respect du code de la route.		Non, le parking sera interdit en voirie sur l'ensemble de la zone.
Des parkings seront-ils réservés pour les riverains?	Oui, le parking Désiré Yernaux et la place Polydore Beaufaux (sous réserve de l'apposition du macaron).	Oui, le parking Désiré Yernaux (sous réserve de l'apposition du macaron).	Oui, le parking SNCB situé à côté de la gare de Basse Wavre (sous réserve de l'apposition du macaron).
Le périmètre sera-t-il fermé complètement à la circulation des voitures ?	Non, sauf injonction contraire des forces de l'ordre.		Oui, entre 3h avant les matchs tests et Coupe du monde à forte affluence et 2h après la fermeture des portes du stade.
Qui pourra y accéder et comment ?	- Les piétons et cyclistes : librement - Les riverains : librement - Les livreurs, transport de PMR, les patients des cabinets médicaux et les clients des commerces - Les enseignants et parents qui déposent leurs enfants à l'école	- Les piétons et cyclistes (à pied) : librement - Les voitures des riverains : sur présentation du macaron correspondant à la zone sauf pendant les heures de fermeture - Les livreurs (GLS, repas,...), le facteur, le personnel infirmier, les services de transport PMR : sous réserve que leur fonction soit correctement identifiable et qu'ils ne réalisent qu'un arrêt temporaire (pas de parking, hors zone réservée et places privées) - Les patients des cabinets (para)médicaux : sur présentation d'une preuve de rendez-vous (document écrit, sms, e-mail...)	
L'accès à mon domicile/lieu de travail se fera-t-il par un endroit précis ?	Non, mais vous ne pourrez pas traverser les périmètres dont vous n'avez pas accès (ex : l'av. du Centre Sportif pour les détenteurs d'un macaron orange clair et jaune)		Pour les habitants des immeubles côté football : accès via la rue du Tilleul. Pour les habitants des maisons côté terrain de hockey/plaine de jeu : accès via la rue Joseph Joppart.
Est-ce que des zones de stationnement seront interdites durant l'activation des périmètres ?	Non, les riverains ne perdront pas de place de parking dans ce périmètre à l'exception de 10 emplacements sur la place P. Beaufaux côté librairie.	Non, mais le stationnement sera réservé aux riverains.	Oui, l'Avenue du Centre Sportif et le parking du Centre Sportif.

Pourquoi apposer un macaron sur votre pare-brise ?

Durant les périodes de Pro League et Coupe du Monde, le macaron permettra de limiter l'accès aux périmètres aux riverains, d'assurer votre tranquillité, de faciliter la circulation locale et de préserver les places de stationnement en voirie, à l'exception de l'avenue du Centre Sportif.

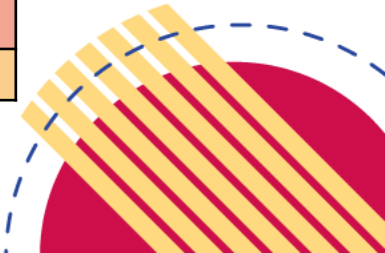
Quand utiliser le macaron ? (*)

Le macaron doit être apposé sur votre pare-brise, aux dates suivantes, à partir du 1^{er} avril :

JOUR	DATE	Quoi?	Ouverture site	Fermeture site	CONTRÔLE ORANGE CLAIR	CONTRÔLE ORANGE FONCÉ	FERMETURE ORANGE FONCÉ
Mercredi	1-4-2026	Inauguration + matchs Red Panthers / Red Lions (**)	17:00:00	00:00:00	15h30-00h00	15h30-00h00	15h30-00h00
Jeudi	25-6-2026	Hockey Pro League 2026 - Jour de match 9 (**)	17:00:00	00:00:00	10h00-00h30	10h00-00h30	16h30-00h30
Samedi	27-6-2026	Hockey Pro League 2026 - Jour de match 11 (**)	15:30:00	22:00:00	10h00-22h30	10h00-22h30	15h00-22h30
Dimanche	28-6-2026	Hockey Pro League 2026 - Jour de match 12 (**)	13:00:00	20:00:00	10h00-22h30	12h00-19h30	12h30-20h30
Samedi	15-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 1	10:30:00	01:00:00	09h30-00h30	09h30-00h30	17h00-00h30
Dimanche	16-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 2	10:30:00	23:30:00	09h30-00h30	09h30-00h30	14h30-00h30
Lundi	17-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 3	10:00:00	23:30:00	09h00-00h30	09h00-00h30	17h00-00h30
Mardi	18-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 4	10:00:00	23:30:00	09h00-00h30	09h00-00h30	17h00-00h30
Mercredi	19-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 5	10:00:00	23:30:00	09h00-00h30	09h00-00h30	17h00-00h30
Jeudi	20-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 6	10:00:00	23:30:00	09h00-00h30	09h00-00h30	17h00-00h30
Vendredi	21-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 7	10:00:00	01:00:00	09h30-02h00	09h30-02h00	14h30-01h00
Samedi	22-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 8	10:30:00	01:00:00	09h30-02h00	09h30-02h00	14h30-01h00
Dimanche	23-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 9	10:30:00	23:30:00	09h30-00h30	09h30-00h30	17h00-00h30
Lundi	24-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 10	10:00:00	23:30:00	09h00-00h30	09h00-00h30	17h00-00h30
Jeudi	27-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 11	10:00:00	23:30:00	09h00-00h30	09h00-00h30	17h00-00h30
Vendredi	28-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 12	10:00:00	23:30:00	09h00-00h30	09h00-00h30	17h00-00h30
Dimanche	30-8-2026	Coupe du Monde - Jour de match 13	12:30:00	22:00:00	11h30-24h00	11h30-24h00	12h00-22h00

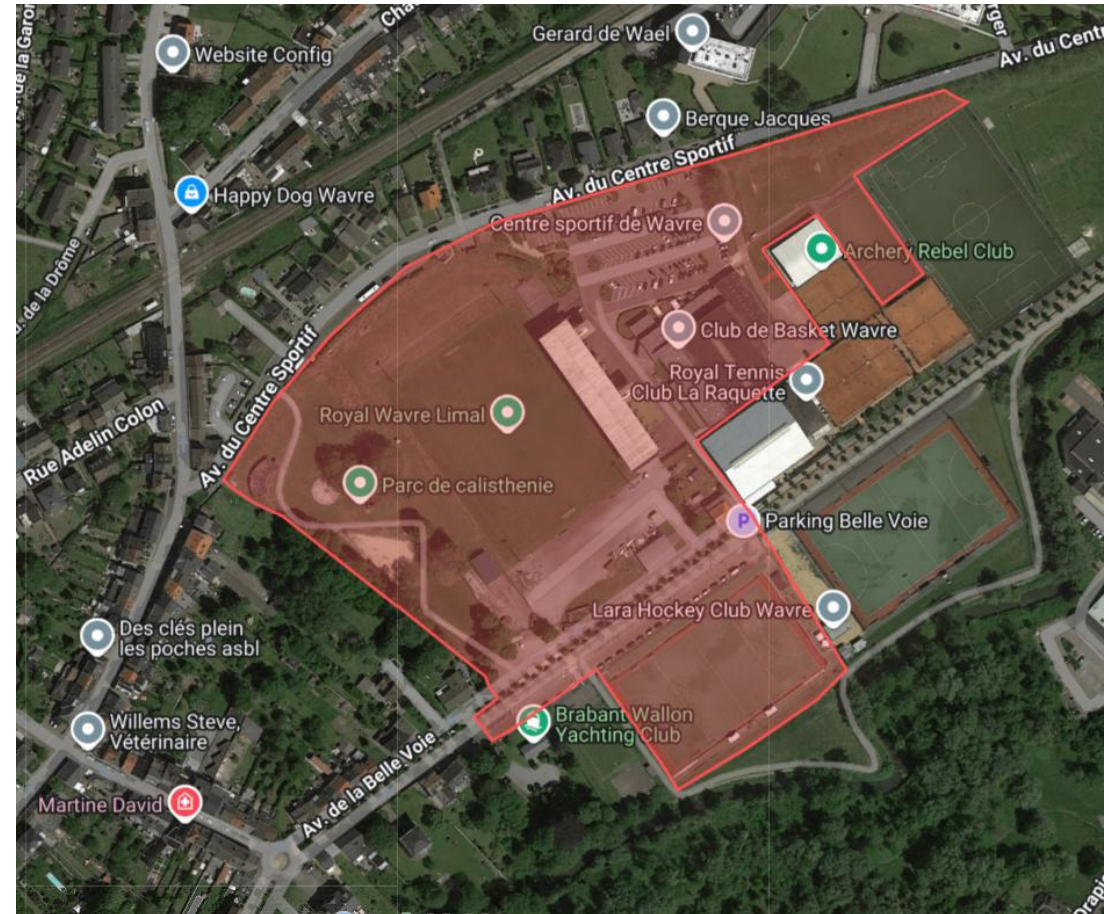
(*) = Les horaires sont sujets à modification en fonction des injonctions des forces de l'ordre.
(**) = Matches, dits « matchs tests », permettant de suivre la mise en place opérationnelle des périmètres.

	JAUNE	ORANGE CLAIR	ORANGE FONCÉ
Où sera contrôlé mon macaron?	Aux accès des parkings Désiré Yernaux et Polydore Beaufaux	Au début de la rue Joseph Joppart et de l'avenue Belle Voie ainsi qu'à l'entrée du parking Désiré Yernaux	À chaque entrée de l'avenue du Centre Sportif ainsi que sur le parking SNCB à la gare de Basse-Wavre (uniquement Cdm)
Pourrons-nous recevoir des invités ?	Oui	Oui, mais ils ne pourront pas se garer dans le périmètre.	



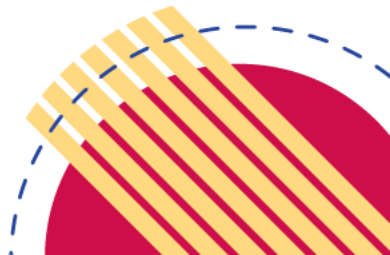
Frontières du périmètre « organisation »

- Le périmètre gris est la zone « réservée » à la Coupe du monde. Une accréditation ou un ticket d'entrée sera nécessaire pour y accéder.
- **Ce périmètre comprend :**
 - La plaine de jeux ;
 - Le stade de hockey ;
 - L'ensemble du complexe sportif ;
 - Le deuxième terrain du Lara ;
 - La Belle Voie devant le terrain du Lara ;
 - Les petits terrains de football.
- **Il ne comprend pas :**
 - Le tennis, le padel et les 2 grands terrains de football ;
 - Le premier terrain du Lara et son club-house.



Sécurisation des périmètres

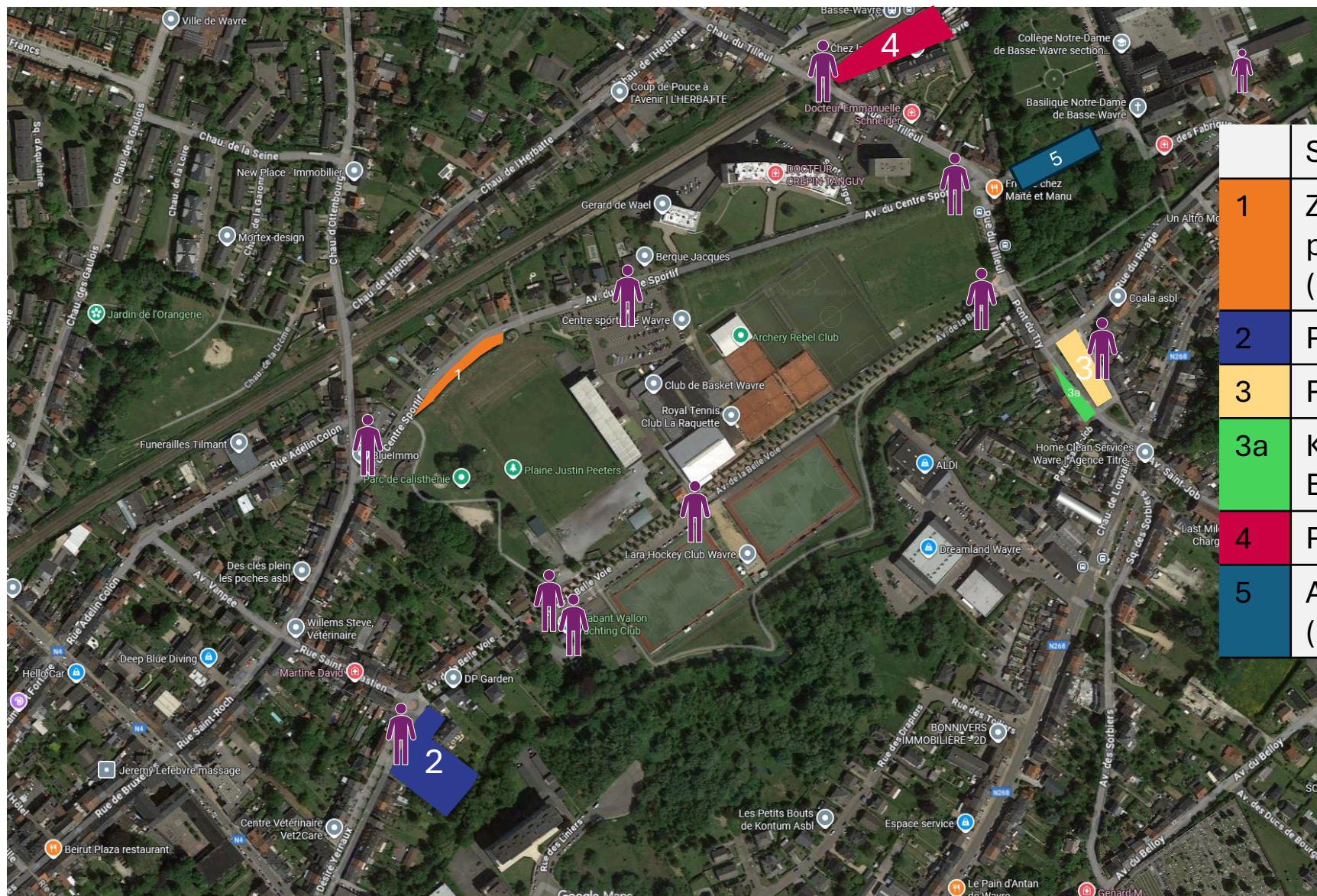
- **Est-ce que la Police va être en permanence dans ces périmètres ?**
 - Non, la Police ne tiendra pas 24h/24 les périmètres ;
 - Cependant, une analyse des risques sera réalisée par les autorités, la présence policière sera jugée en fonction.
 - Les agents seront à des postes jugés cruciaux pour assurer la sécurité de tous ainsi que dans le stade pendant que celui-ci sera en activité ;
 - Le filtrage sera réalisé en collaboration avec du personnel de l'organisation ;
 - La sécurité privée des infrastructures sera réalisée par de la sécurité privée, engagée par l'organisation.
- **Est-ce qu'un contrôle systématique des sacs sera réalisé à l'entrée des périmètres ?**
 - Le contrôle d'accès, des sacs ainsi que le type d'objets interdits dans le périmètre varieront en fonction de ce qui sera décidé par les autorités.
 - Les informations ad hoc seront communiquées en amont ainsi qu'aux abords du stade.



Parkings riverains

Parkings destinés aux riverains	Pendant la Coupe du Monde
Parkings Désiré Yernaux /Polydore Beaufaux/Infrabel Basse-Wavre	Réservés aux riverains munis d'un macaron de couleur adéquate
Rues du périmètre jaune	Stationnement & circulation réservé aux riverains
Emplacements de stationnement privés	Garages, allées, etc. n'empiétant pas sur la voie publique. Les mesures de mobilité en voirie resteront d'application. Ni l'organisation, ni la Ville ne seront responsables de la gestion des zones privées
Interdictions de stationnement	Pendant la Coupe du Monde
Avenue du Centre Sportif	Pendant la durée de la compétition et l'activation de la zone orange foncé
Parking du Centre Sportif	Inaccessible à partir de fin juillet jusqu'à début septembre
Chaussée de l'Orangerie	Stationnement interdit du côté paire de la chaussée + mise à sens unique dans le sens N4>Tilleul
Avenue de la Belle Voie	Entre le BW Yachting Club et le Lara. Zone entièrement réservée à l'organisation
Rue Saint-Roch	Sur les 5 premières places en voirie pour le passage des piétons et des shuttles
Chaussée du Tilleul	Stationnement interdit en voirie uniquement pour 3 places





	Steward
1	Zone de stationnement destinée aux patients des cabinets médicaux (maximum 1h avec disque)
2	Parking Désiré Yernaux
3	Parking Polydore Beaufaux
3a	Kiss & Ride clubs & écoles (Polydore Beaufaux)
4	Parking SNCB Basse-Wavre
5	Av. Notre Dame de Basse-Wavre (maximum 30min avec disque)



Comment sera gérée l'accessibilité aux écoles ?



La 2^{ème} semaine de la Coupe du monde aura lieu la rentrée scolaire.

Seuls **3 jours** de matchs se joueront en **même temps** qu'une **journée scolaire** :

- Lundi 24/08, jeudi 27/08 et vendredi 28/08

Les différentes écoles du quartier sont situées dans le **périmètre jaune**.

- Il n'y aura donc pas de contrôle aux frontières de ce périmètre.

De plus, les **horaires ne coïncident pas** :

- La zone orange foncé ne sera contrôlée qu'à partir de 9h ces 3 jours
- Et elle sera fermée à partir de 17h le soir

